

nault, — écartant les *Noces Aldobrandiniennes*, dont le prix est trop élevé, — a arrêté son choix sur 2 volumes de reproduction de miniatures, les *Drames sacrés* des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles en Italie, et enfin un ouvrage historique relatif à un nonce du temps des guerres de Charles VIII. Tous ces volumes sont en langue italienne.

Le tome XXII des *Procès-Verbaux et Rapports* de 1913 est distribué en séance.

..

*La Prévôté de l'Exemption de Pierrefonds* (1354-1748), dont nous entretenait M. le chanoine MOREL, était une juridiction spéciale, instituée en faveur des églises et abbayes du Soissonnais, dont les biens étaient situés dans la châtellenie de Pierrefonds.

Quand, en 1344, Philippe VI de Valois donna en apanage cette châtellenie avec le Comté de Valois à son cinquième fils, Philippe de France, il accueillit favorablement la requête des établissements religieux qui tenaient à rester sous sa sauvegarde. Ce n'est pas lui, pourtant, mais son fils Jean le Bon, qui érigea, en 1354, à Compiègne, la prévôté exceptionnelle où devaient se juger toutes les causes.

Après l'assassinat, par ordre de Jean sans Peur, du duc d'Orléans, qui était seigneur de Pierrefonds, son fils Charles, aidé de Bernard, comte d'Armagnac, dont il venait d'épouser la fille, voulut se venger des Bourguignons. Ses biens furent aussitôt confisqués. Les Eglises du Soissonnais, craignant que le tribunal de l'exemption de Pierrefonds fût supprimé, demandèrent et obtinrent sa conservation le 30 janvier 1412.

En 1595, cette prévôté perdit 45 des localités de son ressort, quand fut créé le bailliage provincial et siège présidial de Soissons ; mais elle n'en subsista pas moins jusqu'à son

absorption, en 1748, dans le grand bailliage de Compiègne.

Poursuivant la lecture des *Pièces inédites sur Otenin*, MM. DESMAREST et ESCARD nous offrent la première partie du récit dû à Léré, 1<sup>er</sup> adjoint de Compiègne en 1814. Ce véritable journal, appuyé de documents officiels et de statistiques intéressantes, ne comporte pas moins de 152 pages. Il débute par l'état et l'organisation militaire de la ville en 1813 et raconte ensuite, non sans parfois une certaine naïveté, les impressions ressenties par nos compatriotes *avant le siège*. Nous y voyons les Polonais au service de la France; le débarquement de prisonniers; la nomination d'Otenin comme commandant de la place à la fin de février 1814; le stratagème de la lettre habile destinée à duper l'ennemi, entre les mains duquel on la laissera tomber à dessein, et qui présente la situation de Compiègne d'une manière très optimiste; les travaux de fortification; la prise des villes voisines; l'approche et les sommations des Prussiens; un premier bombardement exécuté du haut de Margny, les dégâts causés, les victimes — avant la grande journée du 1<sup>er</sup> avril.

\* \*

L'ordre du jour de la prochaine séance, qui aura lieu le 20 mars, est ainsi composé :

M. le Comte Jean DE BREDÀ. — Une visite à l'abbaye de Saint-Antoine-le-Viennois.

M. PLESSIER. — Où est mort le major Otenin ? Simple mise au point.

MM. DESMAREST et Paul ESCARD. — Pièces inédites sur Otenin : III. Récit de l'adjoint Léré (*fin*).

*Le Secrétaire, Paul ESCARD.*

---